

Introduction

Ce volume recueille une sélection des écrits juridiques les plus significatifs que l'auteur a publiés dans les revues juridiques italiennes les plus célèbres au cours de cinquante ans d'études et de réflexions sur les thèmes de la responsabilité civile, des obligations monétaires et des intérêts.

Ce recueil comprend également les essais sur les cautions omnibus qui précédèrent la récente abrogation législative, les écrits sur les inventions industrielles à propos des exigences d'originalité et de nouveauté extrinsèque et, enfin, les écrits en matière de pacte comissoire.

Ces études ont déjà été précédemment intégrées dans le livre «L'espressione monetaria nella responsabilità civile e altri saggi», par la maison d'édition Cedam en 1994, bénéficiant de la préface du Professeur Alberto Trabucchi. Ces présents essais sont le résultat des approfondissements et des réflexions plus récentes de l'auteur en matière de "Causalité juridique". A la suite de l'introduction de l'Euro en Italie, l'auteur est également intervenu sur la distinction entre la catégorie dogmatique des créances en valeur et des créances en devise, que lui-même a toujours contesté à travers une série de publications.

Cette première partie est suivie des écrits les plus significatifs publiés par l'auteur dans les plus éminentes revues de Droit et concernent les questions de procédure civile.

C'est encore la maison d'édition Cedam, en 1994, qui a recueilli ces écrits dans le livre «Problemi attuali e prospettive di riforma nel processo civile», avec une préface du Professeur Enrico Allorio et à qui l'auteur rend hommage en raison de la relation qui les unissait.

Cette partie contient également les propositions de réforme de la procédure civile, proposées par l'auteur dans le cadre de la Commission Ministérielle Tarzia. Elles sont inspirées des principes de libéralisation de la procédure et ont été reprises récemment par la Commission Ministérielle Vaccarella.

D'autre part, l'auteur a été récemment informé, qu'un de ses précédents projets de loi, amplement expliqué, introduit la responsabilité civile des juges pour des décisions erronées affectées de dol ou de faute grave et reprises par la suite par des parlementaires, est arrivé sur le bureau de la commission sénatoriale compétente pour étude.

Enfin, la dernière partie comprend les écrits les plus significatifs, toujours de l'auteur, publiés dans la Rivista di Diritto Fallimentare (Revue du Droit des Faillites) dont il était membre du Comité de Rédaction, à la demande du professeur Giuseppe Ragusa Maggiore qui lui témoignait toute sa confiance et qui a malheureusement disparu récemment.

La publication de cette sélection d'essais juridiques est dédiée à la mémoire de l'illustre maître et ami.

Giovanni Valcavi

Varese, le 26 avril 2005